

GUIDE [2019 – 2020]

ÉTUDIANT

Licence

Sciences du Langage

Licence 2

Licence 3

Sommaire

Présentation générale	p. 4
Organisation du cursus	p. 6
Tableau récapitulatif des enseignements L2	p. 9
Tableau récapitulatif des enseignements L3	p. 10
Descriptifs des enseignements L2	p. 12
Semestre 3	p. 12
Semestre 4	p. 16
Modalités de contrôle des connaissances L2	p. 20
Descriptifs des enseignements L3	p. 21
Semestre 5	p. 21
Semestre 6	p. 24
Modalités de contrôle des connaissances L3	p. 28
Dispositif d'orientation intégré	p. 29
Validation de l'engagement étudiant	p. 32
Calendrier universitaire	p. 33

Le programme de la première année de licence est détaillé dans le livret spécifique à la licence 1 commun à toutes les formations de l'UFR



Présentation générale

Objectifs

La filière « Sciences du Langage » de l'Université de Nantes – Licence, Master, Doctorat – constitue la seule offre complète Licence 1/2/3-Master-Doctorat (LMD) dans la région Nord Ouest de la France, et répond à un besoin évident de formation en linguistique. Par ailleurs, les enseignants- chercheurs impliqués dans cette formation sont tous membres du LLING – Laboratoire de Linguistique de Nantes – qui jouit d'une reconnaissance internationale. Les enseignements dispensés reposent sur un socle commun à la discipline qui facilite les échanges nationaux et internationaux.

Enseignements proposés

La vocation première des enseignements proposés au sein de la Licence « Sciences du Langage » est d'offrir une formation approfondie dans les champs fondamentaux de la linguistique (phonétique, phonologie, morphologie, syntaxe, sémantique, pragmatique et interactions verbales), tout en fournissant un panorama assez large des différents champs d'application de l'étude du langage (acquisition et apprentissage des langues, psycholinguistique, sociolinguistique, pathologies, traitement automatique des langues).

Compétences visées

La Licence « Sciences du Langage » en adoptant une démarche scientifique face à des données linguistiques développe, entre autres, les compétences suivantes :

- recueillir des corpus de données en mettant en œuvre des méthodes scientifiques (recueil de données auprès d'informateurs, enregistrement de données sonores/multimodales, observation, expérimentation) ;
- structurer et analyser des corpus de données en mettant en œuvre la méthodologie adaptée au type de données et aux objectifs poursuivis.

De par l'objectif général et l'ensemble des activités proposées au sein de cette formation, la Licence

« Sciences du Langage » exige l'acquisition et la maîtrise des aptitudes suivantes :

- recherche bibliographique et accès à la littérature scientifique spécialisée en français et en anglais ;
- maîtrise des outils informatiques (système d'exploitation, outils bureautiques, logiciels de traitement de données audio/multimodales, logiciels de statistiques) ;
- présentation orale et écrite de travaux originaux ;
- travail de recherche en équipe.

Compétences transverses

Les étudiants peuvent, tout au long de la Licence « Sciences du langage », développer des compétences transverses, permettant par ailleurs la réorientation dans d'autres Parcours, grâce à des Unités d'Enseignements (UE) optionnelles dispensées dans les départements ou UFR suivants :

- à la FLCE : Langues Vivantes ;
- en Lettres Modernes/Lettres Classiques : Littérature, Langue Ancienne ;
- en Sciences de L'Education : Professorat des Ecoles

– Débouchés

Les débouchés de la Licence « Sciences du Langage » concernent d'une part l'enseignement et la recherche dans le domaine des Sciences du Langage, en ouvrant l'accès au Master et au Doctorat

« Sciences du Langage » à l'Université de Nantes ou dans d'autres universités françaises, européennes et internationales.

D'autre part, les compétences acquises dans cette formation constituent une base fondamentale et nécessaire pour aborder les domaines du traitement automatique des langues (informatisation des langues, logiciels de reconnaissance/synthèse vocale, éditeurs de texte,...) et de l'orthophonie.

Enfin, elles ont une utilité reconnue dans le domaine des Sciences Sociales et Humaines (domaines de la communication, de la publicité, de l'enseignement et de la formation des adultes).

ORGANISATION DU CURSUS

Le Parcours L1, la L2 et la Mention « Sciences du Langage » (L3) sont organisés en Unités d'Enseignement Fondamentales (UEF) et à Choix (UEC). Les UEF sont obligatoirement suivies par les étudiants et constituent la base fondamentale des enseignements de linguistique. Les UEC proposées sont choisies par les étudiants en fonction de leurs intérêts et de leur choix d'orientation, notamment en L1 (possibilité de se réorienter vers d'autres parcours du portail *Humanités* en L1 et L2, suivant les options choisies).

Conditions d'accès L2

Sont admis de plein droit les étudiant(e)s titulaires d'une L1 Parcours « Sciences du Langage » acquise à l'Université de Nantes.

Sont admis de plein droit les étudiant(e)s titulaires d'une L1 « Humanités » acquise à l'Université de Nantes.

Sont admis de plein droit les étudiant(e)s titulaires d'une L1 Mention « Sciences du Langage » ou « Linguistique » acquise dans une autre université.

Pour les étudiant(e)s titulaires d'un autre diplôme de niveau Bac+1 (L1 ou autre), un dossier de demande de validation d'acquis doit être déposé à la scolarité dans les délais requis (en général avant la fin du mois de Juillet, se renseigner à la scolarité, Tél: +33 (0)2 40 14 10 21 – Internet : <http://www.univ-nantes.fr/rechercher> « *scolarité* »).

Pour les étudiants étrangers, il est indispensable de déposer un dossier au plus tard au mois d'Avril (se renseigner à la scolarité, Tél: +33 (0)2 40 14 10 21 – Internet : <http://www.univ-nantes.fr/rechercher> « *scolarité* »).

Conditions d'accès L3

Sont admis de plein droit les étudiant(e)s titulaires d'une L2 Parcours « Sciences du Langage » acquise à l'Université de Nantes.

Sont admis de plein droit les étudiant(e)s titulaires d'une L2 Mention « Sciences du Langage » ou « Linguistique » acquise dans une autre université.

Pour les étudiant(e)s titulaires d'un autre diplôme de niveau Bac+2 (L2 ou autre), un dossier de demande de validation d'acquis doit être déposé à la scolarité dans les délais requis (en général avant la fin du mois de Juillet, se renseigner à la scolarité, Tél: +33 (0)2 40 14 10 21 – Internet : <http://www.univ-nantes.fr/rechercher> « *scolarité* »).

Pour les étudiants étrangers, il est indispensable de déposer un dossier au plus tard au mois d'Avril (se renseigner à la scolarité, Tél: +33 (0)2 40 14 10 21 – Internet : [http://www.univ-nantes.fr/rechercher «scolarité»](http://www.univ-nantes.fr/rechercher«scolarité»))

Modalités de validation

Les niveaux L2 et L3 sont validés sur la base de la moyenne semestrielle (annuelle sinon) entre toutes les Unités d'Enseignement affectées de leur coefficient. Toutes les UE sont définitivement acquises et capitalisables dès lors que l'étudiant y a obtenu la moyenne.

Les examens sont organisés en deux sessions :

- 1^{ère} session : Janvier pour le premier semestre (S1) ; Mai pour le second semestre (S2).
- 2^{ème} session : Juin (rattrapage des deux semestres).

Tout étudiant ayant obtenu une note moyenne d'UE inférieure à 10 à la première session d'examens et n'ayant pas validé son année par compensation à l'issue de la première session d'examens doit obligatoirement se présenter aux épreuves correspondantes de la seconde session. Il n'est pas possible de se représenter à une UE ou une EC où a été obtenue une note supérieure à 10, ni à une UE ou une EC où a été obtenue une note inférieure à 10, mais qui a été compensée au sein de l'UE, du semestre ou de l'année.

En cas de passage d'un EC en seconde session, c'est la meilleure note des deux sessions qui est conservée dans le calcul final de la moyenne.

Contrôle Continu

Les UE sont validées par un Contrôle Continu (CC) et (pour la plupart) un Contrôle Terminal (CT) dont les poids respectifs varient en fonction de la session d'examens. Lorsqu'une UE est validée à la fois par CC et par CT, les poids sont les suivants :

- À la première session, les poids du CC et du CT dans la note terminale sont respectivement 60% (CC) et 40%(CT).
- En seconde session, la part du Contrôle Continu diminue : les poids respectifs sont 30% (CC) et 70% (CT).

Dispenses d'assiduité (DA)

Les étudiants qui ont obtenu le statut de « Dispensé d'Assiduité » sont obligatoirement soumis aux seules épreuves terminales. Aucune note de contrôle continu ne peut être attribuée à un(e) étudiant(e) dispensé(e) d'assiduité. Pour les UE validées uniquement par Contrôle Continu, les étudiants Dispensés d'Assiduité (DA) passent un examen terminal (CT : 2 sessions sont prévues, comme pour les autres UE).

Réorientation

Tout au long de leur cursus, les étudiants ont la possibilité de se réorienter sur d'autres parcours ou d'autres mentions. Pour ce faire, des UEC sont proposées dans la plupart des départements de l'UFR Lettres et Langages et à l'UFR Langues-CIL qui constituent des passerelles vers ces formations.

Les étudiants peuvent prendre contact, et ce dès le début de leur cursus, avec les enseignants du département de Sciences du langage pour évaluer l'opportunité de développer telle ou telle compétence par le biais des Unités à Choix : en concertation avec un enseignant référent, ils pourront envisager une sélection de ces UEC en adéquation avec leur projet universitaire.

À noter que les étudiants seront amenés, dans le cas d'une réorientation en L2, à valider des UE spécifiques au nouveau parcours / à la nouvelle mention qu'ils envisagent.

Tableau récapitulatif L2

Niveau	Semestre	Code UE	Intitulé	ECTS
Licence 2	S3	UE 31	Phonologie	5
		UE 32	Syntaxe et diversité des langues	5
		UE 33	Logique et langage	5
		UE 34	Interactions verbales	5
		UE 35	Anglais	2
		UE 36	Langue classique + sport	3
		UE 37	Langue vivante	3
		UE 38	Éducation comparée	2
	S4	UE 41	Phonétique articulatoire et acoustique	5
		UE 42	Morphologie	5
		UE 43	Acquisition et psycholinguistique	5
		UE 44	Initiation à l'informatique pour la linguistique	4
		UE 45	Anglais et professionnalisation	5
		UE 46	Langue classique	3
		UE 47	Langue vivante	3

Tableau récapitulatif L3

Niveau	Semestre	Code UE	Intitulé	ECTS
Licence 3	S5	UE 51	Phonétique et prosodie	5
		UE 52	Syntaxe et sémantique	5
		UE 53	Phonologie et morphologie	5
		UE 54	Compétences pragmatiques et linguistique de terrain	5
		UE 55	Anglais et professionnalisation	4
		UE 56	Langue classique	3
		UE 57	Langue vivante	3
	S6	UE 61	Syntaxe et sémantique	5
		UE 62	Acquisition et psycholinguistique	5
		UE 63	Linguistique compare	5
		UE 64	Méthodes expérimentales	5
		UE 65	Anglais et outils informatiques	4
		UE 66	Langue classique	3
		UE 67	Langue vivante	3

[Descriptifs]

TROISIÈME SEMESTRE (S3) LICENCE 2

UE 31 : Phonologie (5 ECTS)

Validation :	CC = 60%, CT = 40%	(1 ^{ère} Session)
	CC = 30%, CT = 70%	(2 ^{ème} Session)

Examen Terminal : 2h

Phonologie (16h CM + 12h TD)

Ali Tifrit

Après un rappel de phonologie structurale, le cours abordera le cadre de la phonologie générative (standard). L'objectif à terme est de maîtriser le format dérivationnel (*règles* et *traits distinctifs*). Le TD permettra de s'exercer à résoudre des problèmes phonologiques de complexité croissante. Bibliographie :

- Brandão de Carvalho, Nguyen & Wauquier (2010). Comprendre la phonologie. Paris, PUF.
- Chomsky & Halle (1968). The Sound Pattern of English. tr. fr. : Principes de phonologie générative, (1973). Paris, Editions du Seuil.
- Dell, F. (1973). Les Règles et les sons, Introduction à la phonologie générative. Paris, Hermann.
- Kenstowicz (1994). Phonology in Generative Grammar. Oxford : Blackwell.
- Schane (1967). French Phonology and Morphology. Cambridge Mass., MIT Press.

UE 32 : Syntaxe et diversité des langues (5 ECTS)

Validation :	CC = 60%, CT = 40%	(1 ^{ère} Session)
	CC = 30%, CT = 70%	(2 ^{ème} Session)

Examen Terminal : 2h

Syntaxe et diversité des langues (16h CM + 12h TD)

Isabelle Roy

Ce cours introduira les méthodes et principes de l'analyse structurale de la phrase : notion de constituant, catégories grammaticales, représentation hiérarchisée de la structure des constituants, dans la phrase simple et complexe.

UE 33 : Logique et langage (5 ECTS)

Validation :	CC = 60%, CT = 40%	(1 ^{ère} Session)
	CC = 30%, CT = 70%	(2 ^{ème} Session)

Examen Terminal : 2h

Logique et langage (16h CM + 12h TD)

Orin Percus

Ce cours introduira la logique propositionnelle, la logique des prédicats, et des notions de la théorie des ensembles, en mettant l'accent sur leur emploi pour l'analyse de la sémantique du langage naturel.

UE 34 : Interactions verbales (5 ECTS)

Validation :	CC = 60%, CT = 40%	(1 ^{ère} Session)
	CC = 30%, CT = 70%	(2 ^{ème} Session)

Examen Terminal : 2h

Interactions verbales (16h CM + 12h TD)

Anne Croll

Ce cours porte sur les interactions verbales. Ce domaine des sciences du langage, appelé aussi « analyse conversationnelle », prend ses racines dans la pragmatique, la sociologie et la sociolinguistique, et l'analyse du discours. Il sera étudié de façon principalement théorique. La réflexion des philosophes sur le langage ordinaire, ainsi que le développement d'une sociologie américaine (Goffman et Garfinkel) prenant comme paradigme l'interactionnisme symbolique, ont conduit à créer un nouveau domaine de la linguistique qui prend pour objet les échanges verbaux, en particulier les conversations. Après avoir étudié les principaux auteurs et les concepts fondamentaux de ce champ de recherche, à travers des textes fondateurs, nous approfondirons quelques théories conversationnelles comme la théorie des faces qui définit des règles et des façons de parler dans les interactions, variables selon les langues et les cultures.

UE 35 : Anglais (5 ECTS)

Validation :	CCé. = 40%, CCo. = 60% (1 ^{ère} Session)
	CTo. = 100% (2 ^{ème} Session)

Examen Terminal : oral 20min.

Anglais (24h TD)

Emmanuella Annan

Les cours de LV1 anglais auront pour objectif d'approfondir l'aisance à l'oral et les connaissances linguistiques des étudiants, à travers l'étude d'un corpus de travaux ciblés. Nous porterons notre regard sur de multiples aspects de la langue anglaise à travers des études comparatives d'oeuvres clés. L'évaluation se partagera entre un contrôle continu oral au cours du semestre et d'un partiel écrit sur table. Les étudiants seront aussi invités à rendre des travaux écrits optionnels pendant le semestre.

UE 36 : Langue classique (3 ECTS)

Langue classique (12h ou 24h TD)

Département Lettres anciennes

1 EC au choix :

- Philologie grecque (12h) – Odile Tresch
- Philologie latine (12h) – Sophie Van Laer
- Langue latine 1 continuant (24h) – Gaëlle Tirel
- Langue grecque 1 continuant (24h) – Odile Tresch

Sport

SUAPS

Il est nécessaire de s'inscrire directement auprès du secrétariat du SUAPS.

UE 37 : Langue vivante (3 ECTS)

Langue vivante (24h TD)

Département Lettres modernes

Une langue au choix (niveau continuant):

Anglais – Shane Lillis

Allemand – Mélanie Le Touze / Bénédicte Terrisse

Espagnol – Agueda Ruano Martinez

UE 38 : Education comparée (2 ECTS)

Education comparée (24h CM)

Département Sciences de l'éducation

Sébastien Urbanski

Cet enseignement vise à initier les étudiants aux comparaisons internationales en éducation. Quel est l'objet de l'éducation comparée ? Pourquoi comparer les systèmes éducatifs ? Après avoir présenté les principaux paradigmes de l'éducation comparée (approches culturaliste et universaliste), l'enseignement portera sur quelques grands domaines empiriques à partir de données de natures diverses (données quantitatives, ethnographiques, ...) : l'expérience scolaire des élèves, les pratiques d'enseignement, le traitement de la difficulté scolaire. À partir d'études de cas, ces domaines seront abordés sous l'angle de comparaisons internationales permettant d'éclairer les problèmes éducatifs des sociétés contemporaines.

QUATRIÈME SEMESTRE (S4) LICENCE 2

UE 41 : Phonétique articulatoire et acoustique (5 ECTS)

Validation :	CC = 60%, CT = 40%	(1 ^{ère} Session)
	CC = 30%, CT = 70%	(2 ^{ème} Session)

Examen Terminal : 2h

Phonétique articulatoire et acoustique (24h TD)

Jean-Marc Beltzung

Le cours propose une description des caractéristiques acoustiques des sons du langage et des mécanismes articulatoires qui les sous-tendent. On essaiera ainsi de comprendre ce qui permet à l'auditeur humain d'identifier aussi facilement les sons du langage malgré leur extrême variabilité.

Des rappels de phonétique et phonologie pourront être faits en fonction des besoins des étudiants.

UE 42 : Morphologie (5 ECTS)

Validation :	CC = 60%, CT = 40%	(1 ^{ère} Session)
	CC = 30%, CT = 70%	(2 ^{ème} Session)

Examen Terminal : 2h

Morphologie (24h TD)

Ali Tifrit

La morphologie est traditionnellement considérée comme l'étude de la formation des mots. Ce cours vise à dépasser cette première conception en élargissant les observations à d'autres langues que le français. Nous explorerons les modes de formations en morphologie dérivationnelle et flexionnelle. Après avoir défini la méthode permettant l'analyse morphologique, nous nous attacherons à établir un format pour les règles de constructions de mots par le biais d'exercices en français et dans d'autres langues.

UE 43 : Acquisition et psycholinguistique (5 ECTS)

Validation :	CC = 60%, CT = 40%	(1 ^{ère} Session)
	CC = 30%, CT = 70%	(2 ^{ème} Session)

Examen Terminal : 2h

Acquisition et psycholinguistique (24h TD)

Isabelle Roy

Le cours proposera une introduction aux problématiques de l'acquisition du langage chez l'enfant. On s'intéressera également à la question de l'acquisition en environnement bilingue.

Acquisition

- Introduction à la problématique de l'acquisition syntaxique et sémantique.
- Méthodologie de la recherche en acquisition syntaxique et sémantique : Nous présenterons d'une part les techniques expérimentales utilisées pour évaluer la compétence syntaxique et sémantique des enfants ; en particulier, la tâche dite de production induite (tâche de production) et la tâche dite de jugements des conditions de vérité (tâche de compréhension).
- Enjeux théoriques : d'autre part, nous illustrerons les enjeux théoriques que soulève l'acquisition syntaxique et sémantique à travers l'étude des questions suivantes :
 1. Omission du sujet dans la grammaire enfantine
 2. Acquisition des contraintes sur l'interprétation du sujet implicite dans différents types d'infinitives (acquisition des structures dites à contrôle)
 3. L'acquisition des structures passives et des structures interrogatives

UE 44 : Initiation à l'informatique pour la linguistique (4 ECTS)

Validation :	CC = 100%	(1 ^{ère} Session)
	CC = 30%, CT = 70%	(2 ^{ème} Session)

Examen Terminal : 2h

Initiation à l'informatique pour la linguistique (24h TD)

Olivier Crouzet

Les linguistes ont souvent besoin de recourir à des outils informatiques afin d'extraire, organiser ou analyser des données linguistiques. Le cours sera découpé en 3 parties. Après une initiation au fonctionnement d'un système d'exploitation (Unix / Linux) et aux principes de base de l'algorithmique (variables, types, fonctions, structures de contrôle...), les étudiants apprendront les rudiments d'un langage de programmation adapté à l'analyse de bases de données linguistiques (AWK) ainsi que les principes des « Expressions Régulières » qui permettent de traiter des chaînes textuelles. Dans la seconde partie du cours, nous aborderons un autre langage de programmation (Octave / Matlab) qui permet de traiter des données numériques (comme les sons par exemple). A la fin du cours, les étudiants sauront procéder à des recherches dans une base de données de texte et à la manipulation ou à la visualisation simples de données audio.

UE 45 : Anglais et professionnalisation (4 ECTS)

Anglais (24h TD)

Emmanuella Annan

Validation :	CCé. = 40%, CCo. = 60% (1 ^{ère} Session)
	CTo. = 100% (2 ^{ème} Session)

Examen Terminal : oral 20min.

Les cours de LV1 anglais auront pour objectif d'approfondir l'aisance à l'oral et les connaissances linguistiques des étudiants, à travers l'étude d'un corpus de travaux ciblés. Nous porterons notre regard sur de multiples aspects de la langue anglaise à travers des études comparatives d'oeuvres clés. L'évaluation se partagera entre un contrôle continu oral au cours du semestre et d'un partiel écrit sur table. Les étudiants seront aussi invités à rendre des travaux écrits optionnels pendant le semestre.

Professionnalisation (12h TD)

Enseignement organisé par le SUIO

Validation :	CC = 100% (1 ^{ère} Session)
	CC = 100% (2 ^{ème} Session)

Comprendre les débouchés de la filière, rencontrer des professionnels pour être en mesure de faire des choix d'orientation et de construction de cursus.

- Savoir trouver l'information sur les formations, les secteurs, les métiers
- Réaliser une enquête métier
- Exposer les résultats de l'enquête au groupe TD
- Connaître les outils et méthodes pour chercher un stage
- Possibilité de faire un stage volontaire

UE 46 : Langue classique (3 ECTS)

Langue classique (12h ou 24h TD)

Département Lettres anciennes

1 EC au choix :

Langue latine 2 continuant (24h) - suite de langue latine 1 continuant

Langue grecque 2 continuant (24h) - suite de langue grecque 1 continuant

Philologie grecque (12h) – Odile Tresch

Philologie latine (12h) – Sophie Van Laer

Langue vivante (24h TD)

Département Lettres modernes

Une langue au choix (niveau continuant):

Anglais – Shane Lillis

Allemand – Mélanie Le Touze / Bénédicte Terrisse

Espagnol – Agueda Ruano Martinez

Evaluation Licence 2

Semestre 3

			1ère session		2ème session	
Code	Intitulé	ECTS	C.C.	C.T.	C.C.	C.T.
L2-31	Phonologie	5	60 %	40 %	30%	70%
L2-32	Syntaxe et diversité des langues	5	60 %	40 %	30%	70%
L2-33	Logique et langage	5	60 %	40 %	30%	70%
L2-34	Interactions verbales	5	60 %	40 %	30%	70%
L2-35	Anglais	2	100%			100%
L2-36	Langue classique + Sport	3				
L2-37	Langue vivante	3				
L2-38	Education comparée	2				

Semestre 4

			1ère session		2ème session	
Code	Intitulé	ECTS	C.C.	C.T.	C.C.	C.T.
L2-41	Phonétique articulatoire et acoustique	5	60 %	40 %	30%	70%
L2-42	Morphologie	5	60 %	40 %	30%	70%
L2-43	Acquisition et psycholinguistique	5	60 %	40 %	30%	70%
L2-44	Initiation à l'informatique pour la linguistique	4	100 %		30%	70%
L2-45	Anglais et professionnalisation	5	100%			100%
L2-46	Langue classique	3				
L2-47	Langue vivante	3				

CINQUIÈME SEMESTRE (S5) LICENCE 3

UE 51 : Phonétique et prosodie (6 ECTS)

Validation :	CC = 60%, CT = 40%	(1 ^{ère} Session)
	CC = 100%	(2 ^{ème} Session)

Examen Terminal : 3h

Phonétique et prosodie (18h CM + 22h TD)

Jean-Marc Beltzung

Après avoir abordé les différentes caractéristiques articulatoires et acoustiques des sons du langage, nous verrons comment ces derniers peuvent faire l'objet d'un traitement informatique en mettant l'accent sur l'automatisation de certaines tâches (scripts). Par la suite, nous aborderons certaines notions de prosodie, que l'on peut définir comme l'étude des phénomènes d'accentuation et d'intonation (variation de hauteur, de durée et d'intensité), en étudiant, entre autres, les caractéristiques suprasegmentales des sons (tons, accent) et des énoncés (intonations).

UE 52 : Syntaxe et sémantique(5 ECTS)

Validation :	CC = 60%, CT = 40%	(1 ^{ère} Session)
	CC = 100%	(2 ^{ème} Session)

Examen Terminal : 3h

Syntaxe et sémantique : (18h CM + 22h TD)

Isabelle Roy et Orin Percus

Syntaxe (I. Roy)

Ce cours vise une introduction à la syntaxe formelle et comparée des langues. A partir d'une étude détaillée de problèmes concrets en syntaxe, il consiste à étudier des propriétés morphologiques, syntaxiques et interprétatives dans une même langue et/ou à travers un ensemble de langues, et à formuler des hypothèses explicites pour rendre compte des faits et des contrastes observés. Ce faisant, on cherchera à initier les étudiants à l'argumentation en syntaxe, et plus généralement à la démarche scientifique de la grammaire générative.

Sémantique (O. Percus)

Dans la composante « sémantique » du cours, nous commencerons à esquisser une théorie qui explique comment l'interprétation d'une phrase dépend de sa structure. En le faisant, nous introduirons des notions fondamentales de la sémantique formelle. Le contenu de cette partie du cours est inspiré surtout par le texte *Semantics in Generative Grammar* d'Irene Heim et Angelika Kratzer (Malden : Blackwell, 1998).

UE 53 : Phonologie et morphologie (5 ECTS)

Validation :	CC = 60%, CT = 40%	(1 ^{ère} Session)
	CC = 100%	(2 ^{ème} Session)

Examen Terminal : 3h

Phonologie et morphologie : (18h CM + 22h TD)

Ali Tifrit

La recherche en phonologie s'est largement construite par accumulation (connaissance toujours plus étendue de langues toujours plus nombreuses) et son évolution a tout naturellement été tributaire des avancées scientifiques et technologiques. Nous prendrons pour fil directeur dans ce cours le cas des "traits distinctifs" et de l'hypothèse contrastiviste depuis la phonologie structurale jusqu'aux phonologies plurilinéaires (notamment dans leur variante élémentaire). Ce cours sera l'occasion de (re)découvrir les traits distinctifs, d'explorer le cadre élémentaire et de discuter de l'organisation hiérarchique des traits.

Bibliographie :

- Compton & Drescher (2011). Palatalization and "strong i" across Inuit dialects. *The Canadian Journal of Linguistics / La Revue canadienne de linguistique*, vol. 56 n°2 : 203-228.
- Drescher (2009). *The Contrastive Hierarchy in Phonology*. Cambridge University Press. Cambridge. Ms.
- Hall (2011). Phonological contrast and its phonetic enhancement : dispersedness without dispersion, in *Phonology* 28 : 1-54.

UE 54 : Compétences pragmatiques et linguistique de terrain (5 ECTS)

Validation :	CC = 60%, CT = 40%	(1 ^{ère} Session)
	CC = 100%	(2 ^{ème} Session)

Examen Terminal : 3h

Compétences pragmatiques et linguistique de terrain : (18h CM + 22h TD)

Anne Croll

Ce cours vise à poser les conditions linguistiques pour une analyse des conversations et interactions verbales dans le cadre ordinaire ou institutionnel. Les méthodes de recueil de corpus, de transcription et d'analyse seront étudiées et utilisées. Les profils pragmatiques des sujets communicants seront établis en fonction de leurs capacités conversationnelles. La comparaison des corpus permettra de construire une approche typologique des discours et des compétences pragmatiques. La validation supposera un travail sur le terrain de recueil d'un corpus d'interactions verbales et son analyse au travers d'une problématique linguistique.

UE 55: Anglais et professionnalisation (4 ECTS)

Anglais (24h TD)

Amos Acquah

Validation : CCé. = 40%, CCo. = 60%(1^{ère} Session)
CTo. = 100% (2^{ème} Session)

Examen Terminal : oral 20min.

Les cours de LV1 anglais auront pour objectif d'approfondir l'aisance à l'oral et les connaissances linguistiques des étudiants, à travers l'étude d'un corpus de travaux ciblés. Nous porterons notre regard sur de multiples aspects de la langue anglaise à travers des études comparatives d'œuvres clés. L'évaluation se partagera entre un contrôle continu oral au cours du semestre et d'un partiel écrit sur table. Les étudiants seront aussi invités à rendre des travaux écrits optionnels pendant le semestre.

Professionnalisation

Voir p. 30 les modalités de validation de cet EC.

UE 56 : Langue classique (3 ECTS)

Langue classique (12h)

*Département Lettres anciennes
Sophie Van Laer*

1 EC au choix :

- Linguistique grecque
- Linguistique latine

UE 57 : Langue vivante (3 ECTS)

Langue vivante (24h TD)

Département Lettres modernes

Une langue au choix (niveau continuant):

Anglais – Shane Lillis

Allemand – Mélanie Le Touze / Bénédicte Terrisse

Espagnol – Agueda Ruano Martinez

SIXIÈME SEMESTRE (S6) LICENCE 3

UE 61 : Syntaxe et sémantique (5 ECTS)

Validation :	CC = 60%, CT = 40% Session)	(1ère
---------------------	--------------------------------	-------

Examen Terminal : 3h

Syntaxe et sémantique (18h CM + 22h TD)

Isabelle Roy et Orin Percus

Syntaxe (I.Roy)

Ce cours constitue la continuation de la partie « Syntaxe » du cours « Syntaxe et sémantique du premier semestre. Nous continuerons à aborder la structure de la phrase complexe et divers phénomènes syntaxiques en grammaire générative, dont le mouvement.

Sémantique (O.Percus)

Ce cours constitue la continuation de la partie « Sémantique » du cours « Syntaxe et sémantique » du premier semestre. Nous continuerons notre exploration des phrases avec des quantifieurs et nous appliquerons les outils développés dans le cours du premier semestre à l'analyse d'autres phénomènes linguistiques. Nous introduirons aussi quelques notions de la pragmatique avec l'objectif d'esquisser le débat actuel concernant l'origine des « implicatures ».

UE 62 : Acquisition et psycholinguistique (5 ECTS)

Validation :	CC = 60%, CT = 40% CC = 100%	(1ère Session) (2ème Session)
---------------------	---------------------------------	----------------------------------

Examen Terminal : 2h

Acquisition et psycholinguistique (18h CM + 22h TD)

Hamida Demirdache et Antoine Cochard

Introduction à la problématique de l'acquisition syntaxique et sémantique.
Méthodologie de la recherche en acquisition syntaxique et sémantique :

Nous présenterons d'une part les techniques expérimentales utilisées pour évaluer la compétence syntaxique et sémantique des enfants ; en particulier, la tâche dite de production induite (tâche de production) et la tâche dite de jugements des conditions de vérité (tâche de compréhension).

D'autre part, nous illustrerons les enjeux théoriques que soulève l'acquisition syntaxique et sémantique à travers l'étude des questions telles que par exemple l'acquisition des conditions du liage, l'acquisition des contraintes sur l'interprétation du sujet implicite dans différents types de propositions (phénomène dit de pro-drop, contrôle), l'acquisition des interrogatives, ou l'acquisition de la disjonction, de la négation et de leurs interactions.

UE 63 : Linguistique comparée (5 ECTS)

Validation :	CC = 60%, CT = 40%	(1 ^{ère} Session)
	CC = 100%	(2 ^{ème} Session)

Examen Terminal : 3h

Linguistique comparée (18h CM + 22h TD)

Isabelle Roy

Ce cours constitue la continuation de la partie « Syntaxe » du cours « Syntaxe et sémantique » du premier semestre.

Le cours se concentrera sur la syntaxe comparée des langues romanes. Nous étudierons des questions classiques de syntaxe et de sémantiques comparées dans le domaine roman :

1. Syntaxe et sémantique comparées de la négation : Distribution de la négation à travers les langues romanes. La négation dans les impératives. Négation sémantique versus pléonastique dans les interrogatives totales. Analyse des éléments dits de polarité négative (*personne* et *rien* en français, *nessuno* et *niente* en italien ?).
2. Du lexique à la syntaxe : Problèmes posés par les verbes psychologiques. Rôles thématiques et structure argumentale des verbes psychologiques. Problèmes de coréférence dans les configurations syntaxiques avec un verbe psychologique.
3. Contraintes sur la distribution et l'interprétation du sujet : Le phénomène du sujet nul. Propriétés syntaxiques et sémantiques de l'ordre VSO versus VOS. L'inversion dite stylistique en français versus l'inversion dite libre du sujet dans d'autres langues romanes.
4. Syntaxe et sémantique comparée du pronom *se* à travers les langues romanes : *se* inhérent, réfléchi, inaccusatif, impersonnel ou générique ?

UE 64 : Méthodes expérimentales (5 ECTS)

Validation :	CC = 60%, CT = 40%	(1 ^{ère} Session)
	CC = 100%	(2 ^{ème} Session)

Examen Terminal : 3h

Méthodes expérimentales (24h TD + 6h TP)

Olivier Crouzet

Les travaux effectués en Sciences du Langage (acquisition du langage, Traitement Automatique des Langues, psycholinguistique, mais également les champs d'étude plus « classiques » comme – par exemple – la phonologie) font de plus en plus fréquemment appel à ce que l'on nomme la méthode expérimentale ; méthode qui, par la simplification des conditions de recueil des données, doit permettre de mieux comprendre les phénomènes les plus complexes.

Ce cours propose une approche des deux aspects essentiels de cette méthode : Épistémologie des Sciences et Méthodologie :

– Épistémologie des Sciences : Qu'est-ce qu'une science ? Paradigmes, Théories et Modèles. Les cycles de la Science.

– Science et Statistiques : La notion de vérité scientifique. Visions alternatives.

– Méthodologie expérimentale : Les notions de variable, de plan d'expérience, de plan d'analyse. Statistiques descriptives et statistiques inférentielles.

Analyse des données : Les données obtenues (que l'on ait eu recours à une

méthode expérimentale ou pas) se doivent d'être analysées dans les règles de l'art afin de pouvoir en dire quelque chose, c'est à dire les interpréter. Nous exposerons donc les différentes méthodes disponibles pour l'analyse de données en centrant notre propos sur l'usage de ce que l'on appelle les statistiques inférentielles. Afin de ne pas effrayer les étudiants, nous ne nous focaliserons que très peu sur les aspects mathématiques de ces outils (savoir calculer une moyenne suffira) mais nous intéresserons particulièrement à deux aspects tout aussi essentiels de leur usage : l'aspect épistémologique (« Pourquoi est-il nécessaire d'utiliser les statistiques pour analyser des données » ; on verra notamment que, contrairement à la croyance populaire, le hasard fait mal les choses) et l'aspect pratique (quels types d'analyse appliquer en fonction des données dont on dispose. . .). Ces séances auront lieu en salle d'informatique afin de mettre en pratique différents types d'analyses statistiques.

UE 65 : Anglais et outils informatiques (4 ECTS)

Anglais (24h TD)

Validation : CCé. = 40%, CCo. = 60% (1^{ère} Session)
CTo. = 100% (2^{ème} Session)

Examen Terminal : oral 20min.

Amos Acquah

Les cours de LV1 anglais auront pour objectif d'approfondir l'aisance à l'oral et les connaissances linguistiques des étudiants, à travers l'étude d'un corpus de travaux ciblés. Nous porterons notre regard sur de multiples aspects de la langue anglaise à travers des études comparatives d'oeuvres clés. L'évaluation se partagera entre un contrôle continu oral au cours du semestre et d'un partiel écrit sur table. Les étudiants seront aussi invités à rendre des travaux écrits optionnels pendant le semestre.

Outils informatiques (24h TD)

Examen Terminal : 1h30.

Validation : CC = 100% (1^{ère} Session)
CC = 30%, CT = 70% (2^{ème} Session)

A définir

Cet enseignement a pour but d'amener les étudiants à manipuler les outils informatiques quotidiens avec aisance. Les thèmes abordés concernent les aspects juridiques et sociaux de l'informatique, la sécurité des systèmes informatiques, les principes des systèmes d'exploitation (ligne de commande, explorateurs de fichier, éditeurs de texte) et l'utilisation courante des outils standards (navigation internet, courrier électronique, travail collaboratif, logiciels de bureautique –traitements de texte, tableurs, logiciels de bases de données, présentations multimédia, structuration des documents. . .).

Les étudiants auront également la possibilité de valider ces aptitudes par une certification informatique (C2I Niveau 1).

UE 66 : Langue classique (3 ECTS)

Langue classique (12h TD)

Département Lettres classiques

1 EC au choix :

Linguistique latine – Sophie Van Laer

Linguistique grecque – Sophie Van Laer

UE 67 : Langue vivante (3 ECTS)

Langues vivantes (24h TD)

Département Lettres modernes

Une langue au choix (niveau continuant):

Anglais – Shane Lillis

Allemand – Mélanie Le Touze / Bénédicte Terrisse

Espagnol – Agueda Ruano Martinez

²

Le Niveau 2 correspond à l'usage d'outils informatiques spécialisés au niveau Master.

Evaluation Licence 3

Semestre 5

Code	Intitulé	ECTS	1ère session		2ème session	
L3-51	Phonétique et prosodie	5	<i>C.C.</i>	<i>C.T.</i>	<i>C.C.</i>	<i>C.T.</i>
L3-52	Syntaxe et sémantique	5	60 %	40 %	30%	70%
L3-53	Phonologie et morphologie	5	60 %	40 %	30%	70%
L3-58	Compétences pragmatiques et linguistique de terrain	5	60 %	40 %	30%	70%
L3-54	Anglais et professionnalisation	4	100%			100%
L3-55	Langue classique	3				
L3-56	Langue vivante	3				

Semestre 6

Code	Intitulé	ECTS	1ère session		2ème session	
L3-61	Syntaxe et sémantique	5	<i>C.C.</i>	<i>C.T.</i>	<i>C.C.</i>	<i>C.T.</i>
L3-62	Acquisition et psycholinguistique	5	60 %	40 %	30%	70%
L3-63	Linguistique comparée	5	60 %	40 %	30%	70%
L3-69	Méthodes expérimentales	5	60 %	40 %	30%	70%
L3-64	Anglais et outils informatiques	4	100%			100%
L3-65	Langue classique	3				
L3-66	Langue vivante	3				

Dispositif d'orientation intégré

Le dispositif d'orientation intégré tout au long de la Licence

L'UFR Lettres et Langage, en lien avec le SUIO (Service Universitaire d'Information et d'Orientation), propose de nombreuses actions destinées à sensibiliser les étudiants aux évolutions et réorientations possibles dans leurs études, aux poursuites d'études possibles, aux métiers et carrières accessibles après leurs études.

1) Adressée aux L1 mais aussi à tous les étudiants, la Journée d'Orientation cette année organisée le jeudi 24 octobre réunit enseignants et services de l'université pour répondre à vos questions :

Qu'est-ce que la spécialisation progressive en licence ? Quel choix de parcours de formation ? Quels choix d'options ? Quelle poursuite d'études ? Licence professionnelle ou Master ? Concours ? Pour quels métiers ?

Dans chaque filière, des présentations des formations, des témoignages d'étudiants et d'anciens étudiants diplômés, des conférences et des stands d'information sur l'orientation, la préparation aux concours de la fonction publique, la mobilité internationale pendant vos études, la vie associative etc.

Vous trouverez le programme complet, horaires et lieux sur la page web de l'université qui sera dédiée à cette journée.

2) En L2, l'enseignement « Ouvertures professionnelles 1 » : 12 h d'atelier « face à face »

Comprendre les débouchés de la filière, rencontrer des professionnels pour être en mesure de faire des choix d'orientation et de construction de cursus, réaliser une enquête métier, savoir comment rechercher un bon stage, etc.

Voir l'enseignement correspondant dans votre livret de L2 pour plus de détails.

3) En L3, l'enseignement « Ouvertures professionnelles 2 » à valider selon les principes expliqués ci-dessous.

Validation de l'enseignement « Ouvertures professionnelles 2 » en L3

Cet EC (Enseignement Constitutif) ne consiste pas en un cours proprement dit, mais repose sur **un dispositif de suivi incitant l'étudiant à effectuer un certain nombre de démarches d'orientation tout au long de son cursus**, en participant à quelques-unes des actions en ce sens proposées à l'initiative du SUIO ou des responsables de formation, ou encore par une démarche individuelle (stages, emplois en rapport avec la formation...)

Concrètement, pour atteindre pleinement l'objectif fixé dans ce cadre, **l'étudiant doit avoir cumulé 5 points « Ouvertures pro. » tout au long de sa Licence** : la simple participation à une action d'orientation organisée par le SUIO ou par les formations, selon la liste et le barème proposés ci-après, permet d'obtenir 1, 2, 3 ou 4 points qui sont conservés jusqu'à la fin de la Licence. De même pour les tutorats, stages ou emplois en rapport avec la formation.

Le dispositif de suivi de cette démarche d'orientation se fait entièrement en ligne : les responsables du SUIO ou de la formation, après avoir reçu les justificatifs (liste de présence, attestation, rapport de stage ou d'activité), attribuent le nombre de points correspondant au barème sur **la page Madoc dédiée**.

Dans le **cas des étudiants arrivant dans la formation** en L2 et n'ayant pas participé au dispositif les années antérieures, 1 point sera attribué d'office par le responsable de la formation (restent 4 points à valider en L2-L3). Dans le cas d'étudiants arrivant dans la formation en L3, 2 points seront attribués par le responsable de formation (restent 3 points à valider en L3).

NB : pour l'année universitaire 2019-2020, les étudiants se verront attribuer le nombre de points correspondant à leur niveau d'inscription, puisque c'est l'année de mise en place du dispositif.

Ex. : si vous vous entrez en L3 en septembre 2019, 2 pts vous sont attribués d'office (restent 3 pts à valider en L3)

Attention : Les stages obligatoires validés dans le cadre d'un autre cours, de même que les engagements bénévoles validés dans le cadre du dispositif VEE (Validation de l'Engagement Etudiant) ne peuvent donner droit à des points pour cette UE.

Traduction en notes du barème « Ouvertures pro. » dans l'EC « Ouvertures professionnelles 2 » de L3 :

1 point « Ouvertures pro. » = 4/20

2 pts = 8/20

3 pts = 12/20

4 pts = 16/20

5 pts = 20/20

Ex. Si vous avez fait tout au long de votre Licence un atelier « Prendre la parole en public » organisé par le SUIO (1 pt. « Ouvertures pro. » selon le barème) + un stage de moins de 100 h. non obligatoire dans la formation mais en lien avec elle (2 pts) + un volontariat pour encadrer la Journée Portes Ouvertes (1 pt), vous obtenez un total de 4 pts « Ouvertures pro. » = 16/20

La participation aux actions d'orientation **n'est pas limitative** : vous pouvez aller bien au-delà des 5 points requis, qui garantissent la note de 20/20.

Les étudiants en DA (Dispense d'Assiduité) se voient automatiquement attribuer un certain nombre de points par le responsable de niveau ou de formation :

L1 : 1 point

L3 : 2 points

L2 : 2 points

Barème « Ouvertures professionnelles 2 » (L3)

Deux attributions de points sont possibles : par les responsables du SUIO (barème fixé en accord avec l'UFR) ; par les responsables de formation (= le responsable de votre licence)

Actions donnant lieu à une attribution de points par le SUIO

1 point

Atelier CV lettre de motivation,
Atelier Connaître et se faire connaître (réseau)
Atelier « Décrocher un stage »
Atelier « Intégrer la Fonction Publique »
Atelier « préparer un entretien de recrutement »
Atelier « Prendre la parole en public »
Ateliers « Entrepreneuriat »
Tout autre atelier du SUIO
Volontariat pour l'encadrement de la Journée d'Orientation ou des Journées Portes Ouvertes

2 points

Dispositif « Soft Skills » (avoir terminé les parties « avant » et « après » le stage sur MADOC)

3 points

Participation au Concours des Talents du Tertre (inscription en novembre 2019)
Tutorat ambassadeur (OIP), Tuteur/tutrice Clip, sous réserve d'attestation d'engagement et de loyauté
Participation à l'action « Littéraires En Entreprise » ouverte aux L3
Participation à l'Innovation Campus Day

Actions donnant lieu à une attribution de points par le responsable de la formation

1 point

Ateliers, conférences, rencontres « métiers » ou concernant les poursuites d'études organisées à l'initiative du ou des responsables de formation, ou à l'initiative de l'UFR.

2 points

Stage non obligatoire, emploi étudiant, emploi saisonnier ou bénévolat **en lien direct** avec la formation suivie < 100h
Tuteur/tutrice d'accompagnement
Mobilité ou séjour d'étude à l'étranger **d'un semestre** (Erasmus+, BCI, convention bilatérale, etc.)

3 points

Stage non obligatoire, emploi étudiant, emploi saisonnier ou bénévolat **en lien direct avec la formation suivie > 100h** (hors VEE)

4 points

Séjour d'étude à l'étranger **d'un an** (Erasmus+, BCI, convention bilatérale etc.)

Contactez votre responsable de Licence pour la comptabilisation tout ce qui est stage, emploi, bénévolat, en fonction des conventions signées.

Les actions du SUIO ainsi que les principes du suivi de la démarche d'orientation validée par « Ouvertures Professionnelles 2 » seront présentés lors de la Journée d'Orient

« Validation de l'Engagement Etudiant »

Afin de favoriser l'engagement bénévole des étudiants au service de la société et l'acquisition de compétences par ce biais, l'UFR Lettres et Langues, en accord avec les préconisations de l'Université de Nantes et du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, propose aux étudiants de toutes ses formations une **UE facultative en fin de cursus** (second semestre de la L3 pour les Licences, second semestre du M2 pour les Masters).

Ne sont concernés que les **engagements non rémunérés** sur le territoire national au service **d'associations à but non lucratif** (à l'exclusion d'associations confessionnelles ou d'associations incitant à la haine ou faisant l'apologie des discriminations), **l'engagement au service de l'université** (représentants élus dans des conseils centraux, fonctions principales des BDE par ex.), ou encore certains engagements rémunérés répondant à des critères particuliers de **service public** (ex. : sapeurs-pompiers volontaires).

Deux conditions doivent être réunies :

- qu'il s'agisse **d'engagements conséquents** > 150 heures par an.
- que le **projet ait été présenté et approuvé par la commission VEE** de l'UFR se tenant en début d'année (mi-octobre).

Responsable de la commission à contacter : nicolas.correard@univ-nantes.fr

La commission est souveraine quant à l'approbation ou non du projet, et peut examiner l'opportunité d'un aménagement d'études éventuellement demandé par le candidat.

La validation de cette UE facultative intervient en fin d'année après la présentation des justificatifs nécessaires et d'un **rapport d'activité succinct (2-3 pages)**. Aucune note n'est attribuée.

Cette validation donne concrètement le droit à une **bonification de la moyenne générale de 0,25 points** en fin de formation dans le cas standard (ou bonification de 0,5 points dans des cas exceptionnels : responsabilités nationales, engagements allant bien au-delà de 150 heures par an...). La bonification est automatiquement déclenchée par la validation de l'UE à la fin du second semestre de L3.

Cet engagement peut **avoir lieu à un niveau inférieur du cursus** mais n'est validé **qu'une seule fois au cours de la scolarité, en fin de formation** :

Ex. Vous accomplissez une démarche VEE en cours de Licence 2 en présentant votre projet d'engagement bénévole en début d'année auprès de la commission qui l'approuve, et vérifie l'accomplissement du projet en fin d'année sur présentation des pièces justificatives (attestation et rapport) > la trace de cet engagement sera conservée pour une validation reportée de l'UE facultative en fin de L3. Idem en cours de M1 pour une validation en fin de M2.

Calendrier universitaire 2019-2020

	du	au	année
Réunions de rentrée	9 sept.	13 sept.	2019
Cours du 1er semestre	16 sept.	13 déc.	
Interruption des cours	28 oct.	1 ^{er} nov.	
Révisions / rattrapages	16 déc.	20 déc.	
Vacances de fin d'année	23 déc.	5 janv.	2019-2020
Examens du 1er semestre	6 janv.	18 janv.	2020
Cours du 2nd semestre	20 janv.	1 ^{er} mai	
Vacances d'Hiver	24 février	28 février	
Vacances de Printemps	13 avril	24 avril	
Révisions / rattrapages	4 mai	8 mai	
Examens du 2nd semestre	11 mai	26 mai	
Corrections / Délibérations	27 mai	10 juin	
Affichage des résultats (date limite)	11 juin		
Examens 2nde session semestres 1 et 2	18 juin	6 juillet	
Corrections / Délibérations	7 juillet	10 juillet	
Affichage des résultats (date limite)	13 juillet		